

Association OING-SERVICE

Maison des Associations
1, place des Orphelins
F-67000 STRASBOURG



Inscrite au registre des associations Tribunal judiciaire de Strasbourg Vol 72, Fol 105

« L'association favorise le fonctionnement et les activités de la Conférence des OING en collectant et en mettant à disposition les moyens nécessaires. »

Assemblée Générale 9 avril 2025, 12h00-13h10 en présentiel et par visioconférence

Compte-rendu

*Bureau - présentes en personne: Marie-Claire Galibert (Vice-Présidente), Heleen Jansen (Trésorière), Annelise Oeschger (Présidente)
Présente en ligne via Kudo Joyce Herrent (Secrétaire)*

Instructions de vote : La présidente explique qu'il sera voté par main levée avec carton de vote pour les personnes présentes et via vote sur la plateforme Kudo pour ceux qui assistent en ligne. Pour toute autre question, s'il existe des oppositions, tout membre est apte à signaler son opposition à tout instant durant la tenue de l'AG.

1) Accueil et adoption ordre du jour - vote

La présidente accueille l'assemblée.

Cette AG est très importante puisqu'on élira les membres du prochain Conseil d'administration. Parmi les évolutions récentes, OING-Service a suivi étroitement la création du site web du comité dialogue interreligieux et interconvictionnel, pour qu'il soit en conformité avec toutes les règles légales et celles du Conseil de l'Europe. Ainsi, ce site va servir de prototype pour les autres comités. Est également à signaler la gestion de la plateforme ZOOM, mise à disposition gracieusement à tous les organes et activités, comme le Programme jeunes de la Conférence. Les activités de la Conférence vont grandissant et OING-Service devient de plus en plus un service, mais il y a des limites naturellement. En 2024, nous avons un déficit car les deux sources de revenus ne permettent pas de tout assumer.

On a reçu une somme record de plus de 22000€ de cotisations - la moitié des Oing ayant le statut participatif ont ainsi payé leur cotisation et nous les remercions. Le Conseil de l'Europe aussi a augmenté sa subvention de 2000€. Il est à souligner que le Conseil soutient OING-Service également par la mise à disposition du secrétariat pour le site web, par l'interprétation, la technique et la salle pour les AG.

La présidente remercie chaleureusement toutes ces personnes ainsi impliquées.

Il n'y a pas d'observation sur l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté sans aucune remarque à l'unanimité.

2) Nomination du rapporteur

La secrétaire est désignée rapporteur.

3) Adoption du compte-rendu de l'Assemblée générale ordinaire du 16 octobre 2024 – vote

Il n'y a pas d'observations sur ce compte rendu. Ce compte rendu est adopté à l'unanimité.

4) Rapport moral 2024 (Marie-Claire Galibert, Vice-présidente) – vote

Le rapport moral est présenté par la Vice-Présidente.

Il s'étend sur six années puisque Annelise, Heleen et Marie-Claire sont dans leur second mandat (1^{er} mandat débutant par l'AG 27 juin 2018).

La Vice-Présidente clôture en disant « *Je crois savoir que de nouvelles perspectives, de beaux projets attendent la nouvelle équipe, guidée par Joyce Herrent, de l'équipe sortante. Je vous souhaite bon vent, bonne voile.* »

La Présidente remercie également le Bureau pour les discussions constructives et le travail effectué.

Il n'y a pas de remarque sur le rapport moral. Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

5) Présentation des comptes et rapport financier 2024 (Heleen Jansen, trésorière, et Philippe Burcklé, expert-comptable)

La Trésorière présente son rapport.

Elle constate que ces dernières années les choses ont beaucoup changé avec le numérique, ce qui n'a pas toujours simplifié son travail.

Quant au résultat, en 2024 il y a eu plus de dépenses que prévu. Pour la première fois on a puisé dans les réserves en raison de l'augmentation des frais de remboursement. Au début, le nombre de cotisations reçues était décevant, mais à force de rappels plus d'OING ont finalement payé leur cotisation. Il y a eu une légère augmentation d'année en année.

Il convient de rester vigilant sur ces cotisations pour les années à venir.

L'expert-comptable qui exerce depuis 2013 avec plaisir, expose son rapport pour cette année 2024 (du 1^{er} janvier au 31 décembre).

L'ensemble du budget est de 40000€. Il était prévu à hauteur de 34000€

Le bénéfice des cotisations est de 22170€ et la contribution du Conseil de l'Europe de 18000€.

Les dépenses ont été engagées au-delà des recettes après approbation en Conseil d'Administration, afin de soutenir les activités grandissantes de la Conférence des OING. Le résultat est donc déficitaire de 9000€ dont 4000€ ont été accordé par un budget additionnel par l'AG du 16 octobre 2024.

Cela ne génère toutefois aucune difficulté car il subsiste 36000€ de réserve, il y a donc largement de quoi absorber ce déficit. Au 31 décembre 2024 les fonds disponibles sont de plus de 30000€.

En conclusion, 2024 est une année qui certes n'est pas la meilleure en termes de résultat mais une des meilleures en termes de cotisations, de membres et d'activités.

Il n'y a pas de questions.

On passe au rapport du réviseur aux comptes.

6) Rapport réviseur aux comptes (Jean-Pierre Demange) – vote

Monsieur DEMANGE expose qu'il a vérifié les comptes pour l'année 2024. Il a reçu tous les documents nécessaires qui lui ont été remis à cette fin.

Il note une augmentation de 20% des frais de déplacement et 80% des frais d'interprétation ce qui révèle un accroissement sensible de la vitalité de la Conférence. Les dépenses ont nettement augmenté et cette augmentation n'est pas compensée par l'augmentation des cotisations de 10% et l'augmentation de la subvention du Conseil de 16000€ à 18000€.

Les économies sont maintenant de 30000€.

Le réviseur insiste sur ce que la demande de remboursement doit être accompagnée de toutes les factures justifiant ces frais et d'un rapport de mission du demandeur.

Les frais de fonctionnement de l'association sont sensiblement inférieurs à 1% de ses dépenses, ce qui est tout à l'honneur des membres de son bureau.

Le réviseur précise qu'il n'a rien trouvé de non conforme aux règles en vigueur.

Il demande donc d'approuver les comptes et de donner quitus aux membres de l'actuel conseil d'administration.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité et la décharge est donnée aux membres du conseil d'administration.

La Présidente remercie les membres de la confiance qui est donnée au Conseil d'Administration qui n'a cessé de promouvoir l'activité de la Conférence.

La Présidente remercie l'expert-comptable et le réviseur pour leur travail.

7) Présentation des activités prévues pour 2025 et du projet de budget 2025 - vote

La Présidente précise que ce sera surtout à la nouvelle équipe de prévoir les prochaines activités. Pour ces trois premiers mois de 2025, la conférence a été aussi active qu'en 2024.

On prévoit encore au moins 22000€ de cotisations et une subvention d'au moins 20000€ du Conseil de l'Europe.

Nous avons reçu 500 € de dons grâce au comité dialogue interreligieux et interconvictionnel dont certains membres ont œuvré sans rémunération ou soutenu financièrement le nouveau site web. Les nouveaux membres du conseil d'administration ont la volonté d'accroître la somme des dons.

Le budget est adopté à l'unanimité.

8) Montants de la cotisation annuelle 2026 – vote

L'appel à cotisation sera lancé en janvier 2026 avant la prochaine AG, raison pour laquelle on en parle aujourd'hui.

Il est proposé que les montants de cotisation annuelle restent inchangés (150 € ordinaire, 100 € min, 200 € pour un montant de soutien).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9) Élection des 5 membres élus au Conseil d'administration – vote

Candidatures (par ordre alphabétique : Henk Baars / EN-RE, Wielie Elhorst / FEGCLGBT, Joyce Herrent / EYBA, Thea Mohr / UEB, Harry Rogge / EUROGEO)

Il y a cinq candidats pour cinq postes.

On a eu de la chance de trouver cinq personnes prête à s'engager.

Chacun des candidats se présente.

La Présidente propose qu'on élise les candidats en bloc comme il n'y a pas plus de candidats que de postes.

Elle soumet ce mode d'élection au vote.

Il y a un vote contre cette élection en groupe.

Une autre intervenante précise que le vote doit être fait de manière secrète mais n'insiste pour que ce soit appliqué.

La présidente précise que le droit local est applicable et que cela n'est pas nécessaire.

Conformément à la demande d'un membre, le vote est fait par personne.

Les bulletins de vote remis à chaque membre sont collectés dans l'urne en vue du dépouillement par les deux scrutatrices, Patricia Alliot-Guichard/ERA et Marie-Claire Galibert/FIAPA. Le vote est également ouvert en ligne pour chaque candidat.

Les bulletins papier vont être dépouillés et le résultat global sera annoncé à la réouverture de la session suivante de la Conférence des OING à 14h40'.

Le résultat des votes est le suivant :

Henk BAARS 47 voix

Wielie ELHORST 46 voix

Joyce HERRENT 49 voix

Thea MOHR 45 voix

Harry ROGGE 47 voix

Tous les candidats sont élus.

10) Divers

Rien à signaler.

La Présidente clôture l'Assemblée Générale et remercie tous les participants.

La réunion est clôturée à 13H10''.

Compte rendu: Joyce Herrent, secrétaire Conseil OING Service